

Session d'automne 2025 : recommandations de pro-salute.ch concernant les objets de politique de santé

Date	Numéro	Objet	Recommandation	Développement
18.09.25	<u>23.4177</u>	Mo. Dobler. Prix des médicaments. Remboursement par l'assurance obligatoire des soins des médicaments et moyens auxiliaires bon marché achetés à l'étranger, afin de faire baisser les prix et réduire les coûts	Adoption Suivre la minorité Flavia Wasserfallen	pro-salute.ch vous recommande, pour les raisons suivantes, de suivre le Conseil national et d'accepter la motion : Il s'agit exclusivement de médicaments et de moyens auxiliaires autorisés en Suisse et pour lesquels une ordonnance a été délivrée dans le pays. La sécurité des patientes et patients est ainsi garantie. Nous sommes d'accord avec le Surveillant des prix : les personnes qui ont besoin de médicaments ou de moyens auxiliaires et qui contribuent par leur comportement à réduire les coûts de l'assurance de base doivent être soutenues dans cette démarche. Nous sommes conscients que tous les groupes de population n'ont pas la même facilité à acheter leurs médicaments de l'autre côté de la frontière. L'objectif reste toutefois d'améliorer la situation globale en Suisse et de contribuer à réduire la hausse des coûts.

pro-salute.ch, la voix des patients, des consommateurs et des payeurs de primes